

Le long chemin des droits des femmes & de l'égalité



1870 :

Les **lois Jules Ferry** rendent **l'instruction obligatoire** pour les filles comme pour les garçons.

1924 :

Le **baccalauréat** des garçons et celui des filles devient un même diplôme.



1936 :

Le Front populaire fait entrer **3 femmes au gouvernement** pour la 1ère fois : Cécile Brunshvicg, Suzanne Lacore, Irène Joliot-Curie.

1944 :

Les femmes obtiennent le **droit de vote et celui d'être élue.**



1945 :

L'égalité entre les hommes et les femmes est inscrite dans **la Constitution française !**

1965 :

Une femme peut travailler **sans l'autorisation de son mari** et ouvrir son propre **compte en banque.**

1967 :

La loi Neuwirth autorise la contraception.

1970 :

Dans les textes administratifs, la notion de « **chef de famille** » est **supprimée** et l'expression « **autorité paternelle** » est remplacée par « **autorité parentale** ».



1972 :

Pour la première fois, une loi établit **le principe de l'égalité des salaires** entre les femmes et les hommes.

1975 :

La loi Haby rend obligatoire la mixité des écoles, des collèges et des lycées. Auparavant, les garçons et les filles étaient séparés dans la plupart des établissements scolaires.

Une loi portée par la ministre de la santé Simone Veil **dépénalise l'avortement.**



1984 :

Le congé parental s'ouvre désormais aux hommes comme aux femmes.

1993 :

La loi reconnaît **l'autorité parentale conjointe**, partagée par les deux parents.

2001 :

Les **mineur-es ont accès à la contraception** même sans autorisation de leurs parents. Elle devient gratuite en 2016.

2002 :

Création du **congé paternité.**



2003 :

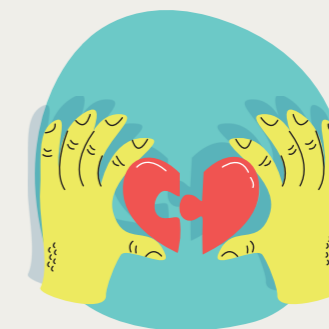
Pour les élections régionales, sénatoriales et européennes, les partis doivent présenter des **listes à parité**, c'est-à-dire alternant des **candidat-es hommes et femmes**. Ce sera aussi le cas pour les municipales en 2013.

2007 :

Un numéro national, le **3919**, est créé pour recevoir les appels des **femmes victimes de violences conjugales.**

2010 :

La législation se renforce en matière de **lutte contre les violences conjugales** et prend en compte leurs conséquences sur **les enfants du foyer.**



2013 :

La France devient le 9^{ème} pays européen à autoriser **le mariage pour les couples homosexuels.**

2016 :

Une loi améliore **la protection des personnes prostituées** et interdit d'acheter un acte sexuel.

2017 :

Le mouvement #MeToo, porté dans le monde entier par les réseaux sociaux, permet à des **dizaines de milliers de femmes de dénoncer les violences sexuelles** qu'elles sont subies.



2021 :

La loi renforce la répression **des viols et agressions sexuelles commis sur des mineur-es.**

2018 :

Une nouvelle loi renforce la répression contre les violences faites aux femmes, permettant entre autres de **verbaliser le harcèlement de rue.**

Et aujourd'hui ?

Quels sont les droits qui selon toi restent à conquérir ?

La vie serait plus belle et plus juste si :
